



MAIRE

SEC. TRÉS.

Séance extraordinaire de la Municipalité de Saint-Henri tenue le 18 décembre 2014, à 20 h, à la salle municipale du conseil située au 219, rue Commerciale, à Saint-Henri à laquelle étaient présents mesdames les conseillères Julie Dumont, Amélie Lamontagne et Linda Roy, messieurs les conseillers Germain Caron, Michel L'Heureux et Jules Roberge sous la présidence de Monsieur le maire Yvon Bruneau.

1. LECTURE ET ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

223-14

IL EST PROPOSÉ PAR : Jules Roberge

APPUYÉ PAR : Linda Roy

ET RÉSOLU d'adopter l'ordre du jour tel qu'il a été lu par le maire.

2. PRÉSENTATION DU BUDGET 2015

Le maire explique les grandes lignes du budget 2015 prévoyant des revenus et appropriations de 7 711 055 \$ au niveau des activités financières et des dépenses et affectations équivalentes.

Les activités d'investissement totalisent 1 172 000 \$.

3. ADOPTION DU BUDGET 2015

CONSIDÉRANT le budget déposé;

CONSIDÉRANT que ce projet de budget contient les orientations données par les membres du conseil;

224-14

IL EST PROPOSÉ PAR : Michel L'Heureux

APPUYÉ PAR : Germain Caron

ET RÉSOLU d'adopter le budget 2015 tel qu'il a été déposé.

4. ADOPTION DU PROGRAMME TRIENNAL EN IMMOBILISATIONS

225-14

IL EST PROPOSÉ PAR : Amélie Lamontagne

APPUYÉ PAR : Linda Roy

ET RÉSOLU d'adopter le Programme triennal d'immobilisations qui prévoit des investissements de 1 172 000 \$ en 2015, de 671 000 \$ en 2016 et de 1 554 500 \$ en 2017.

5. PRÉSENTATION DES IMPACTS DU BUDGET 2015

Le maire présente des documents qui expliquent les impacts du budget sur le compte de taxes des contribuables.

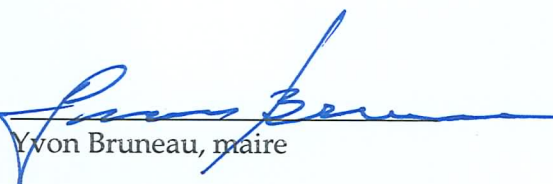



6. PÉRIODE DE QUESTIONS

Un seul sujet est discuté, soit les prévisions budgétaires 2015.

7. LEVÉE DE LA SÉANCE

L'ordre du jour étant épuisé, le maire déclare la séance levée.


Yvon Bruneau, maire


Jérôme Fortier, secrétaire-trésorier